AGILITATEURS université angers

RELEVÉ DE DÉCISIONS
du Conseil d'administration
Jeudi 9 juillet 2026

À l'ouverture de la séance du 9 juillet 2026, 30 membres sont présents ou représentés (35 membres en exercice, 23 membres présents, 7 membres représentés).

1. Procès-verbaux

1.1 Procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mai 2026 – vote

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mai 2026 est approuvé.
Cette décision est adoptée avec 29 voix POUR et 1 ABSTENTION.

1.2 Procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 juin 2026 – vote

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 juin 2026 est approuvé.
Cette décision est adoptée avec 25 voix POUR et 5 ABSTENTIONS.

2. Affaires générales et statutaires

2.1 Modification des statuts de la Faculté de Santé – Création du Département Universitaire d'Engagement Citoyen en Santé (DUECS)– vote

La modification des statuts de la Faculté de Santé avec la Création du Département Universitaire d'Engagement Citoyen en Santé (DUECS) est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'UNANIMITE avec 30 voix POUR.

3. Prospectives et moyens

3.1 Modalités d'application des droits d'inscriptions différenciés – vote

En application du décret n°2026-385 du 19 mai 2026 relatif aux modalités d'exonérations des droits d'inscriptions des étudiants étrangers suivant une formation dans les établissements public d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- L'université d'Angers applique le taux maximum d'exonération de droits d'inscription pour les étudiants qui en font la demande en raison de leur situation personnelle, en particulier au regard de leurs ressources ;
- Les demandes d'exonérations des étudiants relevant du I et du II de l'article R. 719-50 du code de l'éducation s'inscrivant à l'Université d'Angers peuvent être accordées par la Présidente de l'Université, après instruction de l'Université d'Angers ;
- Un bilan des exonérations accordées est présenté chaque année au Conseil d'Administration.

Cette décision est adoptée avec 18 voix POUR et 12 voix CONTRE.

4. Ressources humaines

4.1 Référentiel des équivalences horaires pour les Enseignants-Chercheurs 2026-2027 – vote

Le référentiel des équivalences horaires pour les Enseignants-Chercheurs est approuvé.
Cette décision est approuvée à l'UNANIMITE avec 30 voix POUR.

4.2 Liste des fonctions ouvrant droit à la C2 du RIPEC ou à la PCA – année universitaire 2026-2027– vote

La liste des fonctions ouvrant droit à la C2 du RIPEC ou à la PCA relative à l'année universitaire 2026-2027 est approuvée.
Cette décision est approuvée avec 23 voix POUR et 7 ABSTENTIONS.

4.3 LDG indemnitaire des Enseignants-Chercheurs – Modification prime C3-RIPEC – vote

La modification de la prime C3 pour les personnels enseignants-chercheurs est approuvée.
Cette décision est approuvée avec 28 voix POUR et 1 voix CONTRE *(départ d'un membre).*

4.4 LDG indemnitaire des Enseignants-Chercheurs – Modification PEDR HU - vote

La modification de la prime d'encadrement doctorale et de recherche pour les personnels hospitalo-universitaire est approuvée.
Cette décision est approuvée à l'UNANIMITE avec 29 voix POUR.

4.5 Régime indemnitaire BIATSS – Révision IFSE Titulaire – vote

La révision de l'IFSE Titulaire pour les personnels BIATSS est approuvée.
Cette décision est approuvée avec 28 voix POUR et 1 ABSTENTIONS.

4.5 Régime indemnitaire BIATSS – prime de remplacement – sujétions – vote

La prime de remplacement – sujétions pour les personnels BIATSS est approuvée.
Cette décision est approuvée à l'UNANIMITE avec 27 voix POUR *(départ de deux membres).*

Fait à Angers, en format électronique

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services
Olivier LAIGNEAU
Signé le 16 juillet 2026

Mis en ligne le : 16 juillet 2026

Service des affaires institutionnelles

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr